

LE TUTORAT À STRASBOURG

I - GENERALITES

La Licence Sciences pour la Santé est désormais la principale voie d'accès, à Strasbourg, aux diplômes de formation générale en sciences médicales (DFGSM), en sciences odontologiques (DFGSO), en sciences pharmaceutiques (DFGSP), en sciences maïeutiques (DFGSMa), et en kinésithérapie.

Depuis la mise en place de la PACES à la rentrée 2010, les trois Facultés de Médecine, d'Odontologie, de Pharmacie et l'École de Sages-femmes organisent un tutorat pour les étudiants de la première année, conformément à l'arrêté interministériel : "afin de favoriser la réussite des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur organisent prioritairement dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle un dispositif d'appui sous la forme d'un tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique".

Depuis l'année 2018, l'association du Tutorat Santé Strasbourg (T2S) co-organise ce tutorat, en collaboration rapprochée avec les Facultés de Médecine, Odontologie et Pharmacie, l'École de Sages-femmes et l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Strasbourg. L'association est chargée de la gestion des tuteurs et du suivi du bon déroulement du tutorat. Vous pouvez contacter le T2S à tout moment à l'adresse tutoratsantestrasbourg@gmail.com si vous avez des questions. Le contenu des séances de tutorat n'est en aucune manière un enseignement magistral ni un enseignement dirigé bis au contenu de la Licence SpS. Il s'agit de séances d'entraînement organisées par les étudiants de 2ème année ou de 3ème année recrutés et formés à cet effet.

Ces séances sont entièrement **gratuites, facultatives et ouvertes à tous les étudiants** en première année de Licence Sciences pour la Santé (chaque étudiant a une place attribuée sous réserve de respecter la répartition faite par le Tutorat). Il en va de même pour l'entièreté des services annexes proposés par le tutorat.

II - ORGANISATION

Les dates des séances hebdomadaires de tutorat sont disponibles sur l'ENT mais également sur le site du Tutorat Santé Strasbourg : <https://tutoratsante-strasbourg.org>. En cas de discordance, la référence est le site de l'association du Tutorat Santé Strasbourg. Les dates communiquées dans ce document sont présentées à titre informatif et peuvent être sujettes à des modifications au cours de l'année. La référence pour les emplois du temps des séances de tutorat et des examens blancs étant le site du Tutorat Santé Strasbourg.

Elles comprennent au 1er semestre :

- 1 séance de prise de contact, dès le début des enseignements pour aborder l'organisation du travail ;
- 11 séances hebdomadaires, en soirée (19h30 à 21h30) pour bénéficier de la disponibilité des tuteurs et des salles à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, sur 2 soirées par semaine (cf. le site du T2S pour plus d'informations) ;
- 3 examens blancs par semestre pour le Bloc Santé ainsi que des examens concernant le Bloc Transversal à destination des étudiants en LSpS seront proposés. Une correction-type sera fournie par les tuteurs étudiants. Les modalités exactes d'examens seront précisées lors de chaque occurrence.

III - REPARTITION DES ETUDIANTS

Lors des séances, chaque tuteur a sous sa responsabilité un groupe d'environ 50 étudiants. La répartition est indiquée sur le site du Tutorat Santé Strasbourg : [Groupes de tutorat et calendrier des séances hebdomadaires](#). Les étudiants doivent respecter la soirée attribuée à leur groupe.

Les tuteurs sont recrutés par entretien parmi les étudiants de 2ème de médecine, d'odontologie, de maïeutique et de pharmacie ou de 1ère année de kinésithérapie selon leur motivation, qualités pédagogiques, classement au concours de la PACES ou leurs notes de la L1SpS et leurs résultats à l'UE pour laquelle ils constitueront les référents. Les tuteurs sont évidemment répartis selon les UE de la LSpS. Leur répartition aux différents groupes d'étudiants a été faite par tirage au sort. Pour ne pas surcharger les groupes et leur faire perdre leur efficacité, le **changement de groupes de tutorat ne sera pas autorisé.**

Toute difficulté de fonctionnement du tutorat doit être rapidement signalée à l'association Tutorat Santé Strasbourg (tutoratsantestrasbourg@gmail.com) ou au Président de la Commission Pédagogique de Premier cycle de la Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé. Un bilan sera dressé à l'issue de l'année, ciblant les points difficiles et ceux à améliorer. De plus, une enquête de satisfaction sera faite auprès des étudiants en LSpS au courant de l'année.

IV - EXAMENS BLANCS

Pour les étudiants en Licence Sciences pour la Santé (LSpS) :

- 3 examens blancs dans le semestre pour le bloc santé : le **mardi 12 octobre** et le **mardi 16 novembre** en présentiel, et la semaine du **2 au 7 janvier 2022** en distanciel.
- 1 examen blanc dans le semestre pour le bloc transversal : le week-end du **11 au 12 décembre 2021**, celui-ci étant entièrement en distanciel.

Les examens blancs en présentiel auront lieu à 19h30 dans les amphithéâtres du campus médecine (possibilité d'ouvrir des amphithéâtres sur le campus d'Illkirch en fonction du nombre

d'inscrits), en conditions d'examen et après **inscription préalable avant chaque examen blanc** (semblable aux inscriptions pour le stage de pré-rentrée). Les inscriptions se font par formulaires disponibles sur le site du tutorat.

Les répartitions des amphithéâtres arriveront durant l'année, après les phases d'inscriptions et seront également disponibles sur le site.

V - RESPONSABLES DU TUTORAT

- Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle / Médecine : Pr Izzie-Jacques NAMER
- Service de Médecine nucléaire Hôpital de Hautepierre - Tél : 03 88 12 75 50 Courriel : Izzie.Jacques.Namer@chru-strasbourg.fr
- Référents pour les tuteurs : Pr Philippe CLAVERT - Service de Chirurgie orthopédique Courriel : philippe.clavert@unistra.fr ou pclavert@unistra.fr
- Mme Nassera TOUNSI - Faculté de Pharmacie Courriel : tounsi@unistra.fr

A contacter en cas de problème ou pour toute question relative au Tutorat.

VI - PLANNING TUTORAT DU SEMESTRE 1 – L1 SCIENCES POUR LA SANTÉ

Date	Matière
15 et 16 sept	Séance de prise de contact
22 et 23 sept	UE1
29 et 30 sept	UET
6 et 7 oct	UE3
13 et 14 oct	UE2
20 et 21 oct	UE1
27 et 28 oct	Vacances
3 et 4 nov	UET
10 et 12 nov	UE3
17 et 18 nov	UE2
25 et 26 nov	UET
01 et 02 déc	UE3
08 et 09 déc	UE1 et UE2

Horaires habituels : 19h30 - 21h30